

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Norme NF ISO 11014-1 – Novembre 1994

Indice de classement T 01-102

Directive 91/155/CEE dernièrement modifiée par la directive 2001/58/CE du 27 juillet 2001

Mis en conformité au règlement n° 1272/2008 ou CLP

1 – IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du Produit : *.* BVA

Fabricant/Fournisseur : RIMA PERSYN
Nom : MECACYL INTERNATIONAL
Adresse : Z.I. Auguste 3 – BP 3 – 33611 CESTAS cedex
Téléphone : 33 (0)5 56 68 05 06
Télécopie : 33 (0)5 56 68 03 89

Numéro d'urgence : En France : ORFILA, n° 01 45 42 59 59 pour les substances et préparations dangereuses classés très toxiques, toxiques ou corrosives (T+, T, C) et déclarées à cet organisme, Code du Travail (art. L 231-7) ou CSP (art. L 626-1)

Service à contacter : 33 (0)5 56 68 05 06

E-mail de la personne responsable : gestionco@mecacyl.com

Internet : <http://www.mecacyl.com>

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS :

Effets néfastes sur la santé : H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Risques spécifiques : Les données disponibles montrent que selon les critères définis dans l'arrêté du 20/04/1994 pris en application de la Directive de base 67/548/CEE du J.O.C.E du 27 juin 1967 et ses amendements successifs notamment le règlement n° 1272/2008 ou CLP cette préparation est classée comme : Catégorie 2 : IRRITANTE POUR LES YEUX



ATTENTION

- *Phrases de prudence*: P305 En cas de Contact avec les yeux/ P351 : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes / P338 : Enlever des lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer /P337 : Si l'irritation oculaire persiste , consulter un médecin

Mais aussi :

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation

P102: Tenir hors de portée des enfants

Effets sur l'environnement : Peut entrainer des effets néfastes à long terme sur l'Environnement

Informations complémentaires : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

Les données dites « non disponibles » ne sont pas nécessaires ou obligatoires pour l'utilisateur. D'autre part toute autre transformation du produit en laboratoire ou autre est interdite

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

SUBSTANCE

Nom usuel : BASE BVA *.*

Nature chimique : Fluide diméthylpolysiloxane industriel - decaméthylpentasiloxane solvé chloré - additifs pour huiles – aromatiques.

4 – PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : rinçage à l'eau immédiat et abondant
Contact avec les yeux : rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées.
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste
Ingestion : Ne JAMAIS tenter de faire vomir
Appeler un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Inhalation : Aucune vapeur n'est dégagée par le produit. Pas de données particulières

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'instinction : Produit infusible, ininflammable
- appropriés : pas de mesures particulières
- déconseillés : pas de mesures particulières
Eviter l'injection d'oxygène pur

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

produit mis à disposition en volume fractionné inférieur à 1 l, emballé, prêt à l'emploi

Précautions pour la protection de l'environnement : sans

produit mis à disposition en volume fractionné inférieur à 1 l, prêt à l'emploi donc pas de précaution particulière

Méthodes de nettoyage : à l'eau avec ou sans détergent (ordinaire)

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Mesures techniques :

Précautions à prendre : Pas de précaution particulière. Produit livré emballé en flacon en PET ou bidon acier (maximum 1 L)

Conseils d'utilisation : Suivre le mode d'emploi

Stockage

- Aucune particularité. Produit livré en vente fractionnée prêt à l'emploi

Mesures techniques :

- sans

Conditions de stockage :

- Pas de mesure particulière, se reporter au paragraphe 2

Matières incompatibles :

- PVC (à éviter)

Conditions d'emballage :

Matériaux d'emballage :

- **A éviter :** PVC, caoutchouc naturel à 100%
- **Recommandés :** PET

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :

- Pas de mesure particulière, se reporter au paragraphe 2

Paramètres de contrôle :

Valeurs limites d'exposition : Pas de mesure particulière, se reporter au paragraphe 2

Procédures de surveillance : Pas de mesure particulière, se reporter au paragraphe 2

Equipements de protection individuelle en usine de fabrication seulement :

- *Protection des mains :* Gants de protection
- *Protections des yeux :* Lunettes
- *Protection de la peau et du corps :* Vêtement de protection

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :

- *Etat physique :* liquide
- *Couleur :* brun translucide

Odeur : données non disponibles

PH : données non disponibles

Températures caractéristiques : Température ambiante

Caractéristiques d'inflammabilité :

Point d'éclair vase fermé (°C) EN227 719 : 153

Masse volumique (densité à 25°C) : 1,229

Solubilité : Stable

Viscosité à 80°C ISO 3104 : 3,82

Volatilité % 1 heure à 250° : 19,32

Cendres sulfatées % NFT 60-143 : 8,78

Indice d'acide mg/KOH/g NFT 60-112 : 0,256 (huile moteur 1,828)

10 – STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : données non disponibles

Réactions dangereuses : aucunes dans l'utilisation conseillée du fabricant et du mode d'emploi

- *Conditions à éviter :*
- *Matières à éviter :*
- Produits de décomposition dangereux : sans
- Produits de résidus de combustion : cendres silico carbonées

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : (orale Rat)

DL50 > 2000mg/kg – Selon OCDE N°423 (17/12/2001)

Classée en catégorie de danger 5 ou non classée selon le système de classification

Globalement Harmonisé (1998) – Etude EVIC France Ti 484 /02-3269

En accord avec le Règlement (EC) n°1272/2008, aucun mot ou phrase de risque n'est requis.

(Expertise Laboratoire PSYCHER BIO DEVELOPPEMENT)

Effets locaux : (yeux, peau)

- préparation irritante pour les yeux chez le Lapin (R 36) – Selon OCDE N°405 (24/02/1987) – Etude EVIC France Ti 482 / 02-3269

En accord avec le Règlement (EC) n°1272/2008, la préparation est classé H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. (Expertise Laboratoire PSYCHER BIO DEVELOPPEMENT)

- préparation irritante pour la peau chez le Lapin (R 38) – Selon OCDE N°404 (17/07/1982) – Etude EVIC France Ti 482 / 02-3269

En accord avec le Règlement (EC) n°1272/2008, aucun mot ou phrase de risque n'est requis. (Expertise Laboratoire PSYCHER BIO DEVELOPPEMENT)

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

DEGRADABILITE : en cours ; biodégradabilité par évaporation et disparition des bases au sol à 95 % en 6 mois pas de pollution de nappe phréatique, pas de bio accumulation.

BIODEGRADABILITE : en cours par évaporation et disparition

BIOACCUMULATION : en cours : pas de bio accumulation significative

ECOTOXICITE : en cours de travaux

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

DECHETS DES RESIDUS : Pas de déchets

EMBALLAGES SOUILLES : Flacon PET et/ou bidon acier recyclable

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES :

Voies terrestres :

- Rail/route (RID /ADR) : NON REGLEMENTE

- Voie maritime (IMDG) : NON REGLEMENTE

- Voie aérienne (OACI-IT/IATA-DGR) : NON REGLEMENTE

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations Communautaires : OUI

Etiquetage CEE : OUI

-Identification du produit dangereux : Nom du produit :*. * BVA

-Indications de dangers : IRRITANT (Xi)

- Phrases "R" : R 36/38 : irritant pour les yeux et la peau

- Phrases "S " : S 24/25 : éviter le contact avec les yeux et la peau

S 46 : en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin

et lui montrer l'étiquette ou l'emballage

S2 : conserver hors de portée des enfants

16 – AUTRES INFORMATIONS

Types d'utilisations :

- **Recommandées** : se reporter à la fiche technique

La présente fiche de données de sécurité complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos Connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes Réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.

SYNCHRO DIFFUSION 25/01/2018